



Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans ?

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) facilite vos démarches de pré-inscription sur tout le territoire, grâce à son service en ligne.

e-services.mulhouse-alsace.fr

Ce service vous permet dorénavant de faire une demande de pré-inscription en accueil collectif dans les six mois avant la date d'entrée souhaitée.

Rubrique :
Petite Enfance



Pré-inscription en ligne :

e-services.mulhouse-alsace.fr

mode d'emploi

La pré-inscription en 5 étapes :

- 1** À l'aide d'une adresse mail et d'un mot de passe, **créez votre compte** puis accéder à la **rubrique « Petite Enfance »**.
- 2** **Choisissez entre un accueil individuel ou collectif.** En cas d'accueil collectif, quatre vœux dans différentes structures sont possibles. Complétez le planning et les horaires de votre choix.
- 3** Plusieurs dates de rendez-vous dans un point Réseau Petite Enfance (RPE) vous sont proposées : à cette occasion, **un professionnel de la petite enfance évalue vos besoins de garde**, les complète le cas échéant, puis les valide.
- 4** En cas d'accueil collectif, **vos vœux sont transmis aux structures** choisies qui vous apporteront une réponse sous huit jours.
- 5** Vous avez un **délai de sept jours pour effectuer votre choix et prendre contact avec l'établissement.** À tout moment, vous pouvez suivre en ligne l'état et l'évolution de votre demande à partir de votre compte.